

ROMANICA  
PETROPOLITANA

(II)

ROMANICA  
PETROPOLITANA  
(II)

Redactor: A. Cherniak

Saint-Pétersbourg  
2012

- Серебренникова Евгения Федоровна, д. ф. н., профессор кафедры французской филологии Иркутский государственный лингвистический университет
- Становая Лидия Анатольевна, д. ф. н., профессор, зав. кафедрой романской филологии, Российский государственный педагогический университет имени А. И. Герцена
- Tabatchnik Moche, Professeur titulaire, Département de Français, Université de Tel-Aviv, Israel
- Черняк Александр Борисович, к. ф. н., с. науч. сотрудник Института лингвистических исследований РАН
- Яковлева Елена Владимировна, к. ф. н., доцент кафедры испанского языка, Российский государственный педагогический университет имени А. И. Герцена

TABLE DES MATIÈRES

**Roman commun, latin vulgaire**

- Alexandre Chernjak. Sur *l'Itinerarium Egeriae 25,5 contra mature*.....35

**Espagnol, portugais**

- Elena Yakovleva. Método de subduccia y la referencia.....45
- Natalia M. Zaïka. L'influence des langues romanes sur la variation actantielle en basque.....52

**Catalan, occitan**

- Alexandre Chernjak. Le passé composé (plus-que-parfait etc.) roman et le décasyllabe épique: l'apport de la poésie occitane.....66

**Français**

- Vladimir N. Bourtchinski. Quelques réalisations de la restriction dans la langue française.....85
- Olga S. Egorova. La structure communicative de la proposition française.....94
- Tamara G. Ignatiéva. Sur la question de la structuration du texte.....125
- Nina Kirillova. Phraséologie en tant que branche ethnolinguistique (ébauche d'un paradigme phraséologique interlinguistique).....131
- Tatjana Ya. Kouznétsova. Le rôle des présupposés dans le contexte vertical à deux sujets.....142
- Ronald Lowe. Le langage comme réalité dynamique: les conditions immédiates de l'acte de langage.....171
- Galina V. Ovchinnikova. Les procédés déonomastiques dans le vocabulaire de la mode du français contemporain.....210
- Elvira M. Ryanskaya. Classes "fermées" et "ouvertes" des éléments linguistiques.....216
- Evguénia F. Serebrennikova. Quelques dimensions du combinatoire sémantique dans l'énoncé.....219
- Lydia A. Stanovaïa. Le système du genre de l'ancien français.....226
- Moshé Tabachnick. Psychomécanique du langage comme instrument de l'analyse textuelle.....264
- Ekatérina G. Vassiliéva. La Formation du Système des Possessifs en Français.....277



Lydia A. Stanovaïa

## LE SYSTÈME DU GENRE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

## 1. Concept du genre grammatical

Dans la tradition linguistique, nous voyons, *grosso modo*, deux points de vue sur le genre des substantifs. Selon le premier, le genre serait une «survivance» dont la langue pourrait bien «se passer». Dans ce cas, le concept du genre est considéré en tant que moyen classificateur, pour une part naturel, s'il s'agit du sexe des animaux et des inanimés de toutes les choses. Le genre des noms, considéré, n'est observable qu'au niveau syntaxique par ainsi d qui s'établit entre le nom et d'autres mots de la phrase l'accord des articles, adjectifs, pronoms, participes.

Les inconvénients de ce point de vue nous paraissent évidents. Tout d'abord, quand on parle du genre comme immotivé arbitraire, on met en relief le rôle de moyens syntaxiques mais, si un adjectif ou un déterminatif s'accorde avec un substantif, il y a donc une force qui lui ordonne de s'accorder. Quelle est cette force? Est-ce un «genre intrinsèque», «une sexuisemblance» (traits propres aux substantifs, d'après Damourette, Pichon 1911-1927: 355-357) ou tout simplement l'usage? Les linguistes qui traitent le genre des noms comme un fait d'accord ne donnent pas de réponse à cette question. Ceci ne les empêche pas de citer les marques formelles du genre (terminaisons, suffixes) qui servent évidemment à cette activation linguistique à l'accord et qui ne permettent pas de parler de son caractère arbitraire.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir les marques formelles du genre en français moderne cf. par exemple: Chauvin 1965; Rigault 1968; Jounguiétou 1977.

D'autre part, la subdivision du genre en motivé pour les animés et immotivé<sup>2</sup> pour les inanimés ne permet pas d'expliquer l'existence d'un grand nombre de noms animés dont le genre ne correspond pas au sexe. Ce sont, d'abord, les substantifs qui ont une forme pour désigner indifféremment le mâle et la femelle: *architecte, m; écrivain, m; témoin, m; pigeon, m; etc*; en ancien français (ensuite AF): *jovent, m; grue, f; hermine, f; pinçon, m; etc*. Ce sont, ensuite, les substantifs qui ont la forme du genre masculin en signifiant un être de sexe féminin: *mannequin, souillon, bas bleu, etc*; ou vice versa – les substantifs qui ont la forme du genre féminin en signifiant un être de sexe masculin: *sentinelle, ordonnance, femmelette, etc*; en AF: *espie, escolte, gaitte, etc*.<sup>3</sup>

Certains linguistes tâchent de réconcilier ces faits contradictoires en distinguant parmi les animés les anthroponymes (noms de personnes) et les zoonymes (noms des animaux), mais, l'étude des uns et des autres fait voir l'absence de la corrélation régulière entre le genre grammatical et le sexe naturel, même pour les anthroponymes: dans les exemples cités, les masculins *mannequin, souillon, bas bleu* signifient des êtres du sexe féminin, et les féminins *sentinelle, ordonnance, femmelette* signifient ceux du sexe masculin.

Cela veut dire que le genre naturel des noms animés (anthroponymes ou zoonymes, peu importe), n'attire pas toujours une forme voulue, par exemple, une forme féminine pour désigner un être du sexe féminin, ou une forme masculine pour désigner un être du sexe masculin. Nous voyons que les correspondances entre le sexe et le genre grammatical ne sont pas strictes, ce qui a permis aux linguistes d'affirmer que la notion du sexe est étrange à la notion du genre [Bruneau 1935-36: 67-89; Kouznétsov 1953: 62; Martinet 1966: 122].

On peut remarquer, en conclusion, que le premier point de vue s'est buté contre plusieurs obstacles dont l'essentiel est, à notre avis, l'absence de définition grammaticale du genre, valable pour tous les substantifs, ou bien pour des groupes de substantifs, et qui

<sup>2</sup>D'autres termes: genre naturel: grammatical; lexical: syntaxique; etc.

<sup>3</sup>Plusieurs exemples de la discordance entre genre / sexe sont analysés dans: Curat 1981.

masculines *mon, ton, son* pour les substantifs féminins qui commencent par une voyelle. Par conséquent, la quantité de formes distinguant le masculin du féminin diminue.

Au pluriel, la plupart de formes ne se distinguent pas : au CR pl. on emploie indifféremment dans tous les manuscrits *mes, tes, ses, nos, vos, leur*, par exemple: *vos fils : vos filles; nos martyr : nos martyres*; au CS pl. on distingue, dans certains manuscrits et sporadiquement, le masculin du féminin: *no : nos, vo : vos; mi/me : mes; ti/te : tes; si/se : ses*, par exemple: *mi baron : mes amies; se humes : ses grues*.

Le genre est distingué par les formes toniques, employées parfois en fonction attributive au singulier et au pluriel: *mien : meie ~ moie; tien ~ tuen : tue ~ toue; sien ~ suen ~ soun: sue ~ soe; miens ~ meins: moies; toens ~ tuens: toies ~ toes; siens ~ suens ~ soens: sue*, par exemple: *li mien baron, le mien dieu; le soen Deu, li mien ami, la tue aname, soun seinour, le mien seel; lou suen seel; le sien seel; les moies choses; etc.*<sup>17</sup>

### 2.2.6. Démonstratifs

Les démonstratifs opposent régulièrement les formes du genre au singulier: *cis, cil, cist, cest, cel, ce : ceste, celle*, par exemple: *cheste vile; a cel t'me; icel jor; de cel mestier; en ceste guerre; cel bos; ceste science etc.*

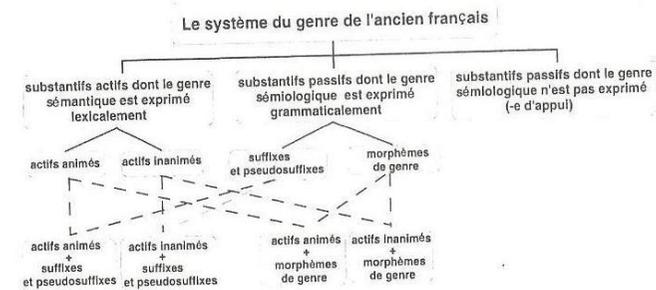
Au CR pl., les formes ne s'opposent pas: *ces* pour le masculin : féminin indifféremment. Dans certains manuscrits, notamment anglo-normands, on distingue parfois le féminin dans les formes *celes, cestes*:

*Oez icestes choses tutes genz* [Psaumes, 45, 1].

Au CS pl., les formes s'opposent : *c(h)is(t), c(h)il (cihl) : ces, celes, cestes*; mais dans les manuscrits, elles sont rares: les substantifs sont employés normalement avec l'article défini.

<sup>17</sup> Nous n'y avons indiqué que de formes rencontrées dans les manuscrits étudiés.

### 3. Conclusion



Le genre est lié, au niveau profond sémantique, à la fonction du nom, et il traduit l'opposition syntaxique des sujets actifs vs les objets passifs. La notion de puissance permet de répartir tous les substantifs en actifs et passifs et de distinguer parmi les actifs les masculins (animation majeure) et les féminins (animation mineure). Le degré de puissance sert à opposer les noms actifs masculins aux noms actifs féminins (c'est le genre sémantique, psychique, vrai). D'autre part, les passifs, eux-aussi, se subdivisent en masculins et féminins, mais aucune opposition des signifiés ne correspond à cette opposition des signes (c'est le genre sémantique, formel, fictif).

Cette opposition qui dure depuis des états très anciens du langage humain se rapporte aux abstractions profondes linguistiques, et assure à la catégorie du genre, une grande «force de résistance». Après la disparition du neutre latin et la réduction considérable de formes flexionnelles, la catégorie du genre n'a pas subi d'autres restrictions fondamentales pendant la période de l'ancien français. Les modifications essentielles qui se sont produites au cours des siècles, ont abouti à l'épanouissement de marques formelles du genre, notamment analytiques.

En ancien français, le genre d'un substantif dépend ou bien de sa signification lexicale, ou bien de sa forme morphologique, ce qui nous a permis d'établir la corrélation suivante:

genre vrai, psychique, sémantique → signification lexicale  
genre fictif, formel, sémiologique → indices formels

Autrement dit, chez les noms actifs, c'est la signification qui régit le genre, chez les noms passifs, c'est la forme. La plupart des substantifs servent d'exemples à l'unité harmonique entre la signification et la forme. Dans la combinaison du psychique et du formel avec la prédominance de l'un ou de l'autre, nous voyons tout un système du genre (voir le schéma ci-dessus) dont le caractère lexico-grammatical est cette force puissante qui a résisté et résiste toujours à la restriction, ou à la disparition complète du genre dans plusieurs langues indo-européennes.

Plusieurs formes des adjectifs, articles, pronoms et participes ne distinguent pas le genre en ancien français. Par conséquent, leur rôle dans l'expression du genre est secondaire par rapport aux indices lexico-grammaticaux sus-mentionnés des substantifs. Avec le temps, apparaît et évolue la forme analytique de substantif. Cette évolution se voit à travers les modifications consécutives dans la forme des déterminants et des déterminatifs du substantif. Les marques formelles du genre des adjectifs, articles, pronoms et participes s'ajoutent aux désinences lexico-grammaticales des substantifs. Comme état résultant de ce processus, le français moderne possède un système du genre symétrique et économique, fondé sur les marques formelles unifiées, et qui conserve toujours son rôle et sa place dans la langue.

### Références

- Baudoin de Courtenay 1963 – Baudoin de Courtenay, J. A. 1963. Œuvres choisies. T. 2. Moscou, Académie des Sciences. [en russe] (Бодуэн де Куртенэ И.А. Избранные труды по общему языкознанию. Т. 2. М.: Изд-во АН СССР).
- Borodina, Gordina, Chichmarev 1956 – Borodina, M. A.; Gordina, M. V., Chichmarev, V. Th. Dictionnaire de l'ancien français. M.-L., 1956. (Бородина М.А., Гордина М.В., Шишмарев В.Ф. Словарь старофранцузского языка. М.-Л.).
- Bruneau 1935-36 – Bruneau, Ch. Questions de grammaire française et de stylistique. (Les cours de Sorbonne). Paris: CDU.
- Chevalier 1975 – Chevalier, J.-Cl. Du latin au roman. Réflexions sur la destruction de la déclinaison nominale // *Mélanges off.* à Ch. V. Aubrun. Paris: Ed. Hispaniques. P. 171-190.

- Curat 1981 – Curat, H. Psychosémiologie du genre des substantifs en Français moderne // *The Canadian Journal of Linguistics*. V. 26, 2. P. 171-178.
- Dardel 1960 – Dardel, R. De. Le genre des substantifs abstraits en -or dans les langues romanes et en roman commun // *Cahiers F. Saussure*. 17. P. 29-45.
- Dees 1980 – Dees, A. Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13. siècle. Avec le concours de P. Van Reenen et J.A. de Vries. Tübingen: Niemeyer.
- Dees 1987 – Dees, A. Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français / Avec le concours de M. Dekker, O. Huber, K. Van Reenen-Stein. Tübingen: Niemeyer.
- Damourette, Pichon 1911-1927 – Damourette, J.; Pichon, E. Des mots à la pensée: Essai de grammaire de la langue française. T. 1. Paris: D'Arthey.
- Eggert 1889 – Eggert, B. Entwicklung der normandischen Mundart im Departement de la Manche und auf den Inseln Guernsey und Jersey // *Zeitschrift für romanische Philologie*. T. XIII. P. 353-430.
- Frappier 1967 – Frappier, J. d'amors, par amors // *Romania*. T. 88, 3. P. 433-474.
- Guillaume 1973 – Guillaume, G. Leçons de linguistique. 1948-1949. Série C. 3. Québec: PUL; Paris: C. Klincksieck.
- Guillaume 1992 – Guillaume, G. Leçons de linguistique. 1938-1939. Québec: PUL.
- Guillaume 1999 – Guillaume, G. Leçons de linguistique. 1942-1943. Québec: PUL.
- Grandsaignes d'Hauterive 1947 – Grandsaignes d'Hauterive, R. Dictionnaire de l'ancien français. Moyen Age et Renaissance. Paris: Larousse.
- Grevisse 1980 – Grevisse, M. Le Bon Usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui. 11<sup>e</sup> éd. Paris-Gembloux: Duculot.
- Hjelmslev 1956 – Hjelmslev, L. Animé et inanimé, personnel et non-personnel // *Travaux de l'Institut de linguistique*. V. 1. P. 134-209.
- Jordan 1923 – Jordan, L. Altfranzösisches Elementarbuch. Bielefeld, Leipzig: Velhagen & Klasing.
- Jounguiétou 1977 – Jounguiétou, M. S. La catégorie du genre des substantifs en français et en moldave. Résumé de la thèse du doctorat. Kiév: Univ. de Kiév. [en russe] (Жунгиету, М. С. Категория рода имени существительного в современном